VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS ET KERNAGHAN.

Cottage double en briques bien situé.

119 et 121 rue Villeré.

PAR MACON DENIS et KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138, rue Carondelet. Jeudi, 7 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 et 631 rue Commune il sera vendu aux enchères publiques.

Le cotage double en briques, bien situé, Nos 119 et 121 rue Villeré entre les rues Canal et Cleveland, contenant quatre chambres de chaque côté, cour, etc. Lot 34x95 avec l'usage d'une allée commune sur le côté, 12 pieds de large, s'étendant de la rue Villeré à la rue Robertson. Voyez le plan pour information. Tout près de la rue du Canal, lesquelles propriétés ne manquent jamais de locataires, et c'est certainement l'endroit pour placer votre argent avec sécurité et avec chance de profit Loyers aux taux de $288 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt, clauses usuelles, l'acquéreur payera les taxes de 1898; 10 pour comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. Maxime Quevrouze, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 mars—20 27—avril 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'EXCELLENTE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES,

No 228 Rue Nord Remparts,

Entre les rues Douane et Bienville

LA BELLE

Résidence en briques à trois étages,

No 1616 rue Canal,

Entre les rues Robertson et Claiborne,

—ET LE—

Joli cottage en bois

No 1205 rue Girod,

Entre les rues Bassin et Franklin.

SUCCESSION DE MADAME VEUVE MARGARET HENNESSEY.

No 44,707—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 10 décembre 1897, du l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ici dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir—

1° L'excellente résidence en briques à deux étages avec mansardes, No 228 rue Nord Remparts, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Douane et Bienville contenant vestibule, salon, salle à manger, cuisine six chambres à coucher, grande cour pavée, etc. Le lot de terre mesurant en mesure américaine 42 pieds 1 5|6 pouces de face à la rue Nord Remparts, sur 97 pieds 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est bien située, d'une imposante apparence et à un ilet de la rue Canal et spécialement adaptée comme résidence de famille ou professionnelle. Se loue aux taux de $720 par an.

2° La belle résidence en briques à trois étages, No 1616, rue Canal, dans le Premier Disirict de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Robertson et Claiborne, contenant vestibules, douze chambres, galeries en fer, cour pavée etc; Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis ou plan d'arpentage dressé par L. I. Freeman, ingénieur civil, sous la date du 20 avril 1889 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, le 9 mai 1889, notaire en cette ville. Lequel dit lot mesurant 18 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face à ladite rue Canal; sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et étant borné dans le fond par une allée de 5 pieds 3 pouces de largeur, s'ouvrant sur la rue Robertson, commune au dit lot et autres tracés sur le susdit devis. La propriété est à cinq minutes de marche du centre des affaires sur notre grande avenue centrale et fera une bonne résidence ou un placement avantageux. Rapportant maintenant au taux de $420 par an.

3° Le joli Cottage en bois à un étage No 1205 rue Girod dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Lafayette, Bassin et Franklin, retiré de la banquette, contenant, galeries, plusieurs chambres, cour sur le côté, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par le No 14 sur un plan dressé par Louis Bringier, voyer en date du 2 Mars 1833, et déposé en l'étude de Wm. Y. Lewis, alors un notaire en cette ville. Le dit lot ayant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. La propriété est bien située soit pour une jolie résidence ou un placement de valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1898 en sus du prix de l'adjudication; dix pour cent du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Rouen, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 27—mars 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bonne Localité pour Affaires et pour Résidence,

2122 rue Magasins,

Entre les rues Jackson et Joséphine.

Mlle Mary V. Leech vs Veuve M. Leech, Tutrice, et als.

No 52,525.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet,—JEUDI, 14 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 17 juin 1897 et signé le 23 juin 1897, par l'honorable Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Le bon emplacement pour affaires et pour Résidence, comprenant la Bâtisse en briques à deux étages No 2122 rue Magasins dans le quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Jackson et Josephine, contenant un magasin et deux chambres dans le fond au rez de chaussée cinq chambres à l'étage supérieur, cour, etc., étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 24 sur un plan dans le bureau de Jas Graham, ancien notaire, en date du 29 février 1855, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins par une profondeur de 130 pieds et étant la moitié la plus près de la rue Joséphine du dit lot; la dite moitié mesurant 15 pieds 11 pouces 6 1|2 lignes sur la rue Magasins par 130 pieds de profondeur.

Une solide bâtisse en briques dans une section prospère, près de toutes les commodités

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 mars — 13 20 27 — avril 3 10 14

VENTES A L'ENCAN

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété-Résidence dans le Troisième Ward.

La Résidence à deux étages,

No 222 rue Villeré,

Entre l'avenue Tulane et la rue Gasquet.

—A L'ENCAN.—

Succession de Emma Sheehan, veuve de John A. O'Grady.

No 54,266 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO. ALFREDO GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune — JEUDI, 24 mars 1898, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé dans la susdite succession, le 14 février 1898, il sera vendu aux enchères publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges qui y appartiennent' situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, (anciennement Marais) avenue Tulane (anciennement Commune, Villeré et Gasquet (anciennement Jackson), désigné comme lot No 3 sur un plan par C. A. Hedin, architecte en date du 13 novembre 1840, déposé dans l'étude de A. Abat, alors notaire en cette ville et mesurant 20 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur la rue Villeré par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistent en une résidence à deux étages connue comme le No 222 rue Villeré, contenant 4 chambres en haut et 4 chambres en bas.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la dite propriété foncière; avec le transfert des assurances et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'assomption par l'acquéreur des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jno J. Ward, notaire.

20 fév—20 27—mars 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne—A l'Encan.

Succession de James Hyland et épouse No 51,480—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T.C.W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième, Willow et Claiborne, désignée par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. L. Young en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à peu près 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine, hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

27 fev—27 mar— 6 13 20 27 31

PAR JOHN J. CASTELL & CIE.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres Attention.

Grande Vente à l'Encan

—DE—

CERCUEILS, BOITES, MODÈLES, ETC.

Mercredi le 23 mars 1898.

In re New Orleans Coffin Co, en liquidation.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, encanteur—Bureau 145 rue Carondelet près Commune. Il sera vendu aux enchères publiques, MERCREDI, 23 mars 1898, à 11 heures A.M. au No 213 rue du Canal, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 7 mars 1898, par l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, les suivants à savoir—

Un lot de cercueils, boites, modèles, cercueils pour hôpital, (hospital cases), etc, etc, selon inventaire enregistré.

Conditions—comptant.

13 mars—13 16 20 23

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux lots de terre vacants de choix dans le premier district, dans l'ilet borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce.

Dans l'affaire de la succession de Frank H. McNulty.

No 55,245—Cour Civile de District, Div. A.

PAR REINACH & OTERI — Solomon Reinach, encanteur, bureau No 636 Place Commerciale.—Il sera vendu LUNDI, 4 avril à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre Carondelet et St Charles. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé 21 février 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessous décrite sera vendu aux enchères publiques.

Deux certains lots de terre situés dans le Premier District, dans l'ilet No 753, borné par les rues Banks, Palmyre, Scott et Pierce, désignés comme lots numéros six et sept et mesurant 25 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Scott, par une profondeur de 123 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, et toutes les clauses de sécurité Les taxes d'Etat et de ville pour 1898 doivent être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Hunter C. Leake, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1er mars—1 14 28—avril 3 4

LOUISVILLE AND NASHVILLE SOUTHWESTERN LIMITED

Fait le trajet le plus rapide entre la Nouvelle Orléans et New York. Pas de charge et pour ce service. Chars buffet en route.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple No 1753 rue Philip, entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier. Succession de J. R. Lund.

No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'ilet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6''') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds, six pouces et trois lignes (96' 6" 3''') et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4''') et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2''') le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là-dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F. sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872, dans la succession de Célestin D. Forc. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal, 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres. Il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. G. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, autrefois notaire, le 16 octobre 1894.

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Josephine Bodenheimer versus Hyman Kiersky, son époux.

No 54,362—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 14 avril 1898, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon Juge Fred. D. King, juge de la Cour Civile, Division B, signé le 11 mars 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, anciennement paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Harmonie, Chippewa et Pleasant, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson, daté le 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville.

Lesdits lots sont désignés par les numéros 7 et 8 et mesurant comme suit:

Le lot No 7 mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Chippewa, cent quatre (104) pieds sur la ligne le séparant du lot No 6, et cent huit (108) pieds, neuf (9) pouces sur la ligne le séparant du lot No 8, et le lot No 8 mesurant trente (30) pieds, sept (7) pouces de face à la rue de Chippewa, cent huit (108) pieds et neuf (9) pouces sur la ligne le séparant du lot No 7, et cent treize (113) pieds six (6) pouces sur la ligne le séparant du lot No 9, du dit ilet, le tout en mesure anglaise.

Termes et Conditions:

Une demie en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an de crédit, représenté par un billet à ordre de l'acquéreur garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de sept (7) pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur assumant les taxes de l'année 1898, et de déposer vingt (20) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur devant être passé pardevant Edgard M. Cahn, notaire.

13 mars — 13 20 27 — avril 3 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix dans le Sixième District.

Andrew E. Nelson vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 52,654.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur le JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Divisi n E, signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Sud Robertson, (anciennement Breslow,) Milan et Freret (anciennement Long), étant l'ilet No 600 lequel dit lot de terre est désigné par le No 8 (huit) sur un devis annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, en cette ville le 18 janvier 1895, et mesure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, ledit lot commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Sud Robertson et Marengo, étant la même propriété que le présent hypothécaire a acquise par achat de John Walter Nelson, d'après un acte passé pardevant le soussigné notaire, le 8ème jour d'octobre 1895 et dûment enregistré dans le bureau des transcrits de cette paroisse, dans le livre 158, folio 754. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, ardoisée, à deux étages, contenant un grand salon de réception, salons, salle à manger, cuisine, office, cour, quatre chambres à coucher, bains avec lavabo stationnaire. La maison est neuve et pas encore finie.

2° Une certaine portion de terre en cette ville, dans l'ilet 625, borné par les rues Marengo Milan, Breslau et Arcadia, et formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, et mesurant 45 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et faisant face à la rue Breslau, comprenant le tout du lot No 1 et la moitié du lot No 2, ensemble avec toutes les améliorations

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fev—20—mars 3 10 17 24

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — No 55,910 — Division A — Schminke et Newman vs ses créanciers — Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des plaintifs de la raison sociale Schminke et Newman soit convoquée pardevant Joseph D. Tayler, notaire public, en cette ville, commençant le 15 avril 1898, à 11 heures A. M. Qu'un inventaire de toute les propriétés desdits Sminke et Newman soit pris par ledit Joseph D. Taylor, notaire public. Que Henry Messonier et Louis J. Guerin soient appointés et assermentés comme estimateurs dans cette affaire pour assister à la prise dudit inventaire et que Geo. W. Flynn avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents et de la raison de Schminke et Newman et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de Court que toutes procédures contre la personne et les propriétés de ladite raison Schminke et Newman et les membres individuels dans cette affaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 4 mars 1898.

(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

F. J. TOURNILLON, Député-Greffier.

James B. Rosse Jr, avocat.

4 mars — 4 18 — avril 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Choix et avantageusement situées dans les Second et Troisième District.

No 918 et 920. RUE VILLERE, ENTRE LES RUES DUMAINE ET ST-PHILIPPE.

Grande maison double, très élégante à deux étages situé sur le parcours des chars CANAL et VILLERE, et à moins d'un demi ilet des chars de la rue DUMAINE environnée de toutes les commodités. Louée $20 chaque côté ou $480 par an pour les deux côtés.

NO 1527 RUE DES URSULINES, ENTRE LES RUES VILLERÉ ET ROBERTSON.

Jolie résidence à deux étages. Louée $16 par mois. Près de la ligne de chars CANAL et CLAIBORNE, et la ligne des chars de la rue DUMAINE passant devant. A proximité des Eglises, marchés, écoles et autres commodités.

NOS 1824 ET 1826 RUE DAUPHINE, ENTRE LES RUES ESPLANADE ET KERLEREC.

Les lignes de chars REMPARTS DAUPHINE ET ESPLANADE passent en face et à une faible distance. Toutes les commodités à proximité. Joli Cottage à deux étages et mansardes. Un des côtes est occupé par le vendeur: L'autre côté est loué $15 par mois.

No 1806, RUE DES REMPARTS, ENTRE LES RUES ST ANTOINE ET BOURBON.

Un demi cottage. Loué $10 par mois, chars de la rue REMPARTS et DAUPHINE passent devant. Près de toutes les commodités.

No 1830, RUE ANNETTE, ENTRE URQUHART ET MARAIS.

Près du marché St Bernard, des chars, écoles églises etc. Un cottage en bois a un étage. Loué $14 par mois.

No 1121, RUE KERLEREC, ENTRE LES RUES REMPARTS ET ST CLAUDE

Un cottage à un étage et mansarde. Loué $15 par mois.

Succession de Mlle Mélanie Boé.

No 55,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 13 avril 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St. Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1898 pour le compte de la susdite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, sur la rue Ursulines, entre les rues Villeré et Robertson, dans l'ilet borné par lesdites rues et le Chemin du Bayou, mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 5 pouces de face à la rue Ursulines sur 92 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une belle résidence à deux étages, ayant 2 chambres, vestibule et galerie au rez-de-chaussée. 2 chambres, cabinet et galerie de côté à l'étage supérieur; bâtisse au fond ayant 3 chambres et galerie, lieux d'aisance, citerne, etc. Connu par le No municipal 1527 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Dumaine, St-Philippe et Marais, mesurant, en mesure française, 34 pieds 4 pouces et demi à la rue Villeré sur 120 pieds de profondeur et 34 pieds de largeur dans le fond, désigné par le lot No 3 de l'ilet No 59 sur un certain plan fait par Voliquin, ingénieur, le 27 décembre 1836, déposé sous le No 1 dans le livre de Plans dans l'étude de Hugues Pedesclaux, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en une élégante maison double à deux étages, ayant galerie à chaque étage, 9 chambres, cuisine et office chaque côté. Water Works, citerne, hangar, lieux d'aisance à chaque étage, etc—connu par les numéros municipaux 918 et 920 rue Villeré.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 157, borné par les rues Dauphine, Kerlerec, Bourbon et Esplanade et désigné par la lettre A sur un plan fait par Arthur de Armas, député voyer de ville, le 26 août 1884, lequel lot de terre mesure conformément au devis 43 pieds 2 pouces de face à la rue Dauphine par une première profondeur de 58 pieds 7 pouces 4 lignes sur son côté le plus rapproché de la rue Bourbon ensuite 4 pieds 8 pouces et 4 lignes sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et allant vers la rue Bourbon; ensuite 37 pieds 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur parallèle à la rue Bourbon. Ensuite 47 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 95 pieds 11 pouces sur la ligne de profondeur le séparant de la propriété de C. Soniat ou représentants; le dit lot commençant à une distance de 52 pieds 9 pouces de l'angle d'intersection, des rues Bourbon et Dauphine.

Les améliorations consistent en un joli cottage double à deux étages et mansarde, ayant 4 chambres, galerie et cabinet de chaque côté, cuisines à deux étages avec 4 chambres de chaque côté; citerne, lieux hydran, chambre à bain, etc. de chaque côté, connu par les Nos 1824 et 1826 rue Dauphine.

4° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourbon, Bourgogne et St Antoine, mesurant en mesure française 15 pieds de face sur la rue des Remparts par 127 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Constance Alexis ou ses représentants et de l'autre côté par la propriété de M. Carrière ou ses représentants, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes, et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte.

Les améliorations consistent en une moitié d'une maison double à un étage, contenant 3 chambres, cuisine à deux chambres, cabinets, etc., étant la moitié le plus près de la rue Bourbon, connu par le No municipal 1806 rue N. Remparts. Loué $10 par mois.

5° Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 44, compris dans les rues Annette, Urquhart, St-Bernard et Marais, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Annette sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan dressé par C. Gilmore, le 5 avril 1853 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, autrefois un notaire en cette ville, comme plan No 15, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Les améliorations consistent d'un cottage à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet cuisine avec 4 chambres, citerne, latrine, etc. connu par le No municipal 1830 rue Annette; loyer, $14 par mois.

6° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Kerlerec, St Claude, Columbus et Remparts mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue St Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts, et 30 pieds 3 pouces plus ou moins sur la ligne du fond, d'après un devis fait par Pillié et Deponilly, le 15 juin 1865, annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Boudousquie, alors notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dependances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage avec mansarde, contenant 4 chambres et un cabinet, cuisine avec 2 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance etc.; connu par le No municipal 1121 rue Kerlerec Loué $15 par mois.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en ses billets à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial, et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité "de non aliénando", 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès assurance et transfer de la police au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus le montant de son enchères toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1898. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 mars — 13 20 27 — avril 3 10 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In ré New Orleans Real Estate Company Limited.

No 51,994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 30 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse de propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St Charles.** En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 février 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les dépendances qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Ursulines, Live Oak et St. John, ledit ilet étant désigné par le No 383; les dits quatre lots de terre sont désignés par les Nos quatre cinq, six et sept, sur un plan ou devis annexé à un acte pardevant Théodule Buisson, notaire, à la date du 26 juillet 1894 et mesurant d'après le dit plan comme suit à savoir—

Le lot No Quatre mesurant trente-cinq pieds 5 pouces de face sur la rue Ursulines, cent trente six pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3; cent dix-neuf pieds 11 pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot No 5 et trente-quatre pieds en largeur dans le fond. Le lot No 5 a trente neuf pieds 5 pouces et 3 lignes de face sur la rue Ursulines, cent dix-neuf pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 4, cent un pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 6 et trente-quatre pieds 10 pouces de largeur dans le fond.

Les lots Nos six et sept ont chacun trente et un pieds deux pouces et une ligne de face sur la rue Ursulines, trente pieds de largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, à savoir:

Le lot No six, cent soixante et un pieds cinq pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Dupré, et cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Gayoso le séparant du lot No sept. Le lot No sept, cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne le séparant du lot No six, et cent trente et un pieds, neuf pouces sur la ligne du lot No huit.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

27 février—27—mars 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur Améliorées et Vacantes Des Deuxième et Troisième Districts.

No 833 rue Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine— Une résidence en briques avec mansarde.

Nos 835 et 839 rue Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourbon—Cottage à un étage, etc.

Ilet borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne.

11 lots dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Manuel, Jeanne et Barthélemy.

2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope.

Succession de Catherine Amélia Diagon, veuve en